

Mémoire soumis dans le cadre des consultations prébudgétaires en prévision du budget fédéral de 2026

Le 31 juillet 2025



WOMEN'S
SHELTERS
CANADA | HÉBERGEMENT
FEMMES
CANADA

Liste des recommandations :

Recommandation 1 : Que le gouvernement stabilise le secteur des refuges et des maisons de transition pour femmes battues en finançant suffisamment les principales organisations communautaires et féministes qui sont au service des survivantes. Nous recommandons que Femmes et Égalité des genres Canada (FEGC) consacre 360 millions de dollars sur trois ans aux refuges et aux maisons de transition pour les victimes de violence faite aux femmes.

Recommandation 2 : Que le gouvernement investisse dans des infrastructures sociales essentielles pour lutter contre l'épidémie de violence fondée sur le genre (VFG) au Canada et qu'il :

- a) finance entièrement la poursuite du Plan d'action national sur dix ans pour mettre fin à la violence fondée sur le sexe;
- b) finance entièrement le renouvellement de la stratégie fédérale globale pour prévenir et contrer la violence fondée sur le sexe;
- c) alloue des fonds pour soutenir le financement opérationnel des organisations féministes nationales qui font progresser le changement systémique.

Recommandation 3 : Que le gouvernement crée un poste de commissaire indépendant à la violence fondée sur le genre chargé de surveiller la mise en œuvre du Plan d'action national du Canada sur la VFG, et les efforts futurs pour mettre fin à ce fléau, avec un budget annuel de 3 millions de dollars.

Recommandation 4 : Que le gouvernement accélère l'engagement qu'il a pris dans l'*Énoncé économique de l'automne de 2024* de verser 50 millions de dollars au Volet pour la création rapide de logements du Fonds pour le logement abordable dans le but de construire plus de places dans des maisons de refuge pour les femmes. Renouveler l'Initiative de maisons d'hébergement et de logements de transition pour femmes et enfants, annoncée dans le budget de 2021 et offerte par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), pour en faire une initiative permanente de la Stratégie nationale sur le logement.

Recommandation 5 : Que le gouvernement s'engage à faire un investissement initial de 1 million de dollars pour FEGC et Emploi et développement social Canada (EDSC) afin de lancer des consultations sur l'élaboration d'une stratégie nationale pour le personnel du domaine de la VFG qui aborde les questions du travail précaire, de l'accès à des salaires décents, des pensions, des avantages sociaux et des mesures de soutien pour les employés, ainsi que les problèmes de rétention et de recrutement.

À propos d’Hébergement femmes Canada (HFC)

Hébergement femmes Canada (HFC) présente une voix pancanadienne forte et unifiée sur les enjeux de violence faite aux femmes. HFC regroupe 16 organisations provinciales et territoriales de maisons d’hébergement et soutient plus de 600 refuges au pays pour les femmes et les enfants fuyant la violence. HFC renforce la sensibilisation afin de garantir que les politiques, les lois et les règlements s’appuient sur les expériences et les points de vue de nos membres. HFC tisse des liens entre des personnes compétentes et engagées, d’un océan à l’autre, afin de favoriser l’éclosion de nouvelles idées, et la promotion et l’échange de bonnes pratiques. Cela permet de mieux relier entre elles et mieux soutenir les travailleuses dans leur domaine complexe. L’objectif consiste à s’assurer que les femmes et les enfants dans les maisons d’hébergement reçoivent le soutien le plus efficace et le plus bienveillant possible.

Justification des recommandations

La violence fondée sur le genre atteint actuellement des taux épidémiques dans tout le pays. En moyenne, une femme ou une fille est tuée tous les 2,5 jours, souvent par un partenaire intime. La Nouvelle-Écosse, le Québec et la Colombie-Britannique ont récemment connu une vague de féminicides, qui peut être attribuable à des crises grandissantes, comme la pénurie de logements, les phénomènes climatiques, l’instabilité économique, les troubles un peu partout et la lenteur de la relance postpandémique. Les refuges pour femmes battues travaillent sans relâche pour que les femmes et les enfants ne s’ajoutent pas aux statistiques de féminicides, et leur travail s’est considérablement accru avec la multitude de situations d’urgence. Lorsque les victimes de violences n’ont pas accès aux ressources dont elles ont besoin pour guérir, les coûts imposés à la société sont énormes. Les survivantes qui n’ont pas de moyens financiers sont contraintes de rester dans la relation où elles vivent de la violence ou de devenir sans-abri. La violence nuit au travail et à l’école, ce qui peut avoir des répercussions à long terme sur la stabilité financière des survivantes. En 2009, le coût annuel de la violence conjugale s’élevait à 7,4 milliards de dollars, et ce uniquement pour les incidents qui ont été portés à l’attention de la police¹. Or, nous savons que ce chiffre a grimpé. Lorsque les survivantes ont accès à des refuges disposant de ressources suffisantes, à des logements sûrs et à l’infrastructure nécessaire pour faire respecter leurs droits, elles peuvent contribuer à une économie forte.

Recommandation 1 : Stabiliser le financement des refuges pour femmes battues

Les refuges et les maisons de transition pour les victimes de la violence faite aux femmes sont en crise. Les demandes excèdent de plus en plus les capacités chaque année, et l’augmentation des coûts d’exploitation, la baisse des dons² et l’instabilité du financement compromettent le maintien des activités de base. Les refuges nous ont fait part des effets bénéfiques qu’ont eus les fonds supplémentaires accordés pour contrer la crise de la VFG pendant la COVID-19. En fait, les niveaux de VFG n’ont guère diminué depuis lors, tandis que la complexité des besoins des

¹ Zhang et coll. (2012). Une estimation de l’incidence économique de la violence conjugale au Canada en 2009. Ottawa (Ontario) : Ministère de la Justice.

² CanaDon. (2024) « Rapport sur les dons 2024 : De la déconnexion à l’action collective. » CanaDon. <https://www.canadahelps.org/fr/le-rapport-sur-les-dons/>

survivantes s'accroît. Investir dans les refuges est responsable au plan financier. Les refuges pour femmes battues préviennent le sans-abrisme, réduisent la pression sur la police et les systèmes de santé, et permettent un rétablissement à long terme. Chaque dollar consacré aux services d'hébergement permet d'économiser des fonds publics dans les systèmes de justice, de santé et d'aide sociale. Le rendement des investissements se situe sur le plan non seulement financier, mais aussi social et générationnel.

Il faut des investissements ciblés pour que les refuges et les maisons de transition puissent remédier aux taux disproportionnés de VFG au sein des différentes communautés — en particulier les femmes autochtones, racisées et handicapées. Il faut un financement équitable, durable et adapté à la culture qui est dirigé par la communauté et soutenu par le gouvernement. Pour que personne ne se voie refuser l'accès à un refuge sécuritaire, il faut un financement permanent afin que ces lieux puissent continuer à offrir un soutien essentiel aux personnes fuyant la violence. Dans une récente enquête menée par HFC, nous avons appris que 23 % des refuges répondants avaient dû réduire leur offre au cours des 12 derniers mois.

En plus des fonds, il faut opérer les changements suivants aux mécanismes de financement pour répondre aux défis immédiats que présente le contexte actuel :

- Il faut un modèle de financement équitable et uniforme dans tous les ministères, qui va au-delà du financement par projet et couvre les coûts opérationnels, y compris des modalités de financement prolongé et des outils de production de rapports normalisés.
- Il y a de graves lacunes dans les services au sein des communautés rurales, isolées et nordiques, y compris les territoires. Les refuges ont besoin d'un financement particulier non seulement pour garder leurs portes ouvertes, mais aussi pour garantir des services holistiques, équitables et efficaces.

Nous recommandons de déboursier 360 millions de dollars sur trois ans pour soutenir plus de 600 refuges pour femmes battues, afin qu'ils puissent continuer à fonctionner efficacement dans tout le pays.

Recommandation 2 : Infrastructure pour mettre fin à la violence fondée sur le genre

La violence faite aux femmes et la violence fondée sur le genre sont des formes de discrimination et des manifestations de l'inégalité entre les genres, ainsi qu'une atteinte aux droits de la personne.

Les survivantes ont souvent besoin de plus qu'un simple hébergement d'urgence. Elles ont besoin de soins adaptés aux traumatismes, d'une assistance juridique, d'une aide entourant les systèmes d'immigration et de protection de l'enfance, et de services adaptés à leur culture. Les refuges peuvent fournir tous ces services et font partie d'un système intégré et interdépendant de soutien. Pour que ces services soient disponibles, peu importe l'endroit où une survivante vit, travaille ou étudie, les organisations d'aide ont besoin d'un financement flexible assorti d'engagements pour les dix années du Plan d'action national initial afin de mettre fin à la

violence fondée sur le sexe jusqu'en 2032, avec des investissements clairs pour les cinq prochaines années.

Pour s'attaquer aux causes profondes et aux répercussions à long terme de la violence, il faut adopter une approche pangouvernementale qui englobe la prévention, la réforme juridique, le logement, les soins de santé, l'éducation et la justice. Afin que toutes les compétences fédérales soient prêtes à agir, il faut financer intégralement le renouvellement d'une stratégie fédérale globale pour prévenir et contrer la violence fondée sur le sexe.

Des organisations féministes nationales robustes sont essentielles pour mettre fin à la VFG, car elles assurent le leadership, la coordination et la défense des droits nécessaires pour opérer un changement systémique. Elles contribuent à unifier le mouvement, à cerner les lacunes structurelles et à promouvoir des solutions globales et intersectorielles. Elles fournissent des recherches et des données essentielles qui permettent de trouver des solutions fondées sur des données probantes, et elles ont besoin d'un fonds dédié pour faire progresser le changement systémique.

Recommandation 3 : Responsabilisation à l'égard du Plan d'action national pour mettre fin à la violence fondée sur le sexe, et de la stratégie fédérale pour prévenir et contrer la violence fondée sur le sexe

Pour que le Plan d'action national atteigne ses objectifs ambitieux, il faut qu'un organisme indépendant soit chargé de la surveillance et de la reddition de compte. La recommandation V.17 de la Commission des pertes massives (CPM) appelle à la mise en place d'un cadre national de reddition de comptes.

Pour répondre à la recommandation de la CPM, le gouvernement devrait créer et financer un poste de commissaire chargé de la lutte contre la violence fondée sur le genre, doté de pouvoirs similaires à ceux d'une institution d'ombudsman. Bien que le mandat de l'institution ne se limite pas à superviser le Plan d'action national — y compris assurer le respect par le Canada des obligations internationales, telles que la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, et les recommandations de la Rapporteuse spéciale des Nations Unies sur la violence contre les femmes et les filles —, l'entité jouerait un rôle essentiel en garantissant la transparence et le respect du Plan d'action national et de la stratégie fédérale sur la VFG. Un meilleur contrôle pourrait accroître l'uniformité entre les provinces et territoires et permettre de cerner et de diffuser les meilleures pratiques et les stratégies efficaces à l'échelle nationale.

Recommandation 4 : L'Initiative de maisons d'hébergement et de logements de transition pour femmes et enfants

Dans tout le pays, les maisons d'hébergement pour les victimes de la violence envers les femmes refusent près de 1 000 femmes et enfants chaque nuit, faute de place³. Dans une enquête réalisée en 2024, HFC a constaté que 97 % des personnes interrogées dans les refuges ont indiqué qu'au cours des 12 mois précédents, il était devenu plus difficile d'aider les survivantes à trouver un logement⁴. De tous les programmes relevant de la Stratégie nationale sur le logement, l'Initiative de maisons d'hébergement et de logements de transition pour femmes et enfants a été la plus efficace pour répondre aux besoins de cette clientèle. Cet investissement de 250 millions de dollars a servi à la construction, la rénovation et la réparation de lits de refuge et de logements de transition. Surtout, le programme a alloué des fonds pour à la fois les coûts d'investissements et les coûts d'exploitation complémentaires.

Des demandes se chiffrant à plus d'un milliard de dollars de financement ont été soumises à l'Initiative par des refuges fournissant des logements sûrs et abordables aux femmes et aux enfants fuyant la violence, soit un montant quatre fois supérieur à ce qui était disponible. En conséquence, de nombreux projets prêts à démarrer, déjà soutenus par d'autres paliers de gouvernement et dont la viabilité financière avait été démontrée, n'ont pas été financés en raison des ressources limitées de l'Initiative.

Les refuges jouent un rôle clé dans le continuum des services dont ont désespérément besoin les femmes et les enfants qui fuient la violence et qui cherchent à reconstruire leur vie. Les refuges sont bien plus que des endroits sécuritaires où loger. Ils fournissent des services et des ressources vitales qui permettent aux femmes et à leurs enfants qui ont été victimes d'abus de se remettre de cette violence, de retrouver l'estime de soi et de prendre des mesures pour retrouver une vie autodéterminée et indépendante.

Nous recommandons donc vivement que l'Initiative de maisons d'hébergement et de logements de transition pour femmes et enfants soit intégrée de façon permanente à la SNL et qu'un financement de l'ordre de 325 millions de dollars y soit accordé dans le budget de 2025.

Recommandation 5 : Un investissement dans une stratégie nationale pour le personnel du domaine de la VFG

De 2022 à 2024, HFC a entrepris une étude sur les problèmes liés au travail et au bien-être du personnel dans le secteur des maisons d'hébergement pour les victimes de la violence faite aux femmes⁵. Cette étude met en lumière un défi de longue date dans le secteur, qui s'est intensifié avec la flambée des taux de violence et de la gravité des incidents avec la pandémie et les crises

³ Schwan, K., Vaccaro, M., Reid, L., Ali, N. et Baig, K. (2021). L'enquête pancanadienne sur le besoin en logement et l'itinérance chez les femmes. Toronto (Ontario) : Observatoire canadien sur l'itinérance.

⁴ Hébergement femmes Canada. (2024). Les maisons s'expriment 2024 : Une crise dans une crise. Ottawa (Ontario) : Hébergement femmes Canada.

⁵ Hoogendam, R. et Maki, K. (2024) « Exode des cerveaux féministes : Problèmes liés au travail et au bien-être du personnel dans le secteur des maisons d'hébergement. » Ottawa (Ontario) : Hébergement femmes Canada. <https://endvaw.ca/wp-content/uploads/2024/03/ECF-rapport-final.pdf>

qui sévissent dans le monde. Bien que les pressions sur la main-d'œuvre ne datent pas d'hier, les organisations ont aujourd'hui des difficultés sans précédent à recruter et garder le personnel nécessaire pour accomplir ce travail vital. S'il faut assurément augmenter le financement, cette hausse doit aller de pair avec l'élaboration d'une stratégie nationale visant à soutenir et à pérenniser les effectifs du domaine de la VFG.

Le travail de soins a fait l'objet d'une attention accrue, notamment grâce à l'engagement pris par le gouvernement fédéral en 2024 de lancer des consultations en vue de l'élaboration d'une stratégie nationale sur la prestation de soins. Bien qu'il s'agisse d'un travail similaire à celui des soins (fortement sexospécifique et composé d'un grand nombre de femmes noires, autochtones et d'autres femmes de couleur⁶), le travail lié à la violence fondée sur le genre n'a pas été abordé dans les discussions sur l'économie des soins. Il y a environ 1 400 organisations qui emploient quelque 30 000 personnes dans le secteur de la lutte contre la violence. À titre de comparaison, c'est un effectif de taille similaire à celui des paramédicaux agréés⁷, et du personnel actif de la GRC⁸. Il s'agit d'un secteur qui soutient les communautés et contribue aux économies locales. Investir dans les travailleurs de ce secteur n'est pas seulement nécessaire pour soutenir ce travail vital, mais c'est aussi un investissement dans les communautés de tout le pays.

Cette stratégie doit analyser et régler les enjeux suivants :

- Le financement à court terme, basé sur des projets, crée des conditions de travail précaires et compromet la sécurité d'emploi dans tout le secteur.
- De nombreux travailleurs n'ont pas accès aux aides essentielles à l'emploi, notamment aux pensions, aux avantages sociaux et aux congés payés.
- Les salaires et les taux de rémunération ne sont pas uniformes, et sont loin d'un salaire décent qui respecte des normes de travail acceptables.
- Le secteur continue d'avoir du mal à recruter et à garder le personnel qualifié, ce qui accroît la pression sur les équipes existantes.
- Le travail de soins reste sous-évalué et profondément sexospécifique, et où les femmes noires, autochtones et d'autres origines ethniques sont représentées de manière disproportionnée dans des rôles précaires et faiblement rémunérés.
- Les préoccupations en matière de santé et de sécurité au travail sont très répandues, notamment en ce qui concerne les effets psychologiques tels que les traumatismes indirects, l'usure de la compassion et le stress chronique résultant d'une exposition répétée à la violence.

⁶ Fernandes, S. et S. Lanthier (2024). Feuille de route pour le renforcement du personnel du secteur de la violence fondée sur le genre. Ottawa (Ontario) : Association canadienne pour mettre fin à la violence.

⁷ Rowland, E. et Brydges, M. (2023) Paramédicaux. Optométrie. Dans I. Bourgeault (Ed.), Introduction aux métiers de la santé au Canada. (p. 276–290) Ottawa : Réseau canadien des personnels de santé, Inc.

⁸ Statista. (2020) Number of Royal Canadian Mounted Police officers in Canada in 2019, by level of policing and province. [Statista Research Department](#).